

Produits d'épargne : performances, frais ... Quels enseignements tirer du rapport du CCSF ?

MOTS CLES : FRAIS – ASSURANCE VIE – PERIN – FONDS EUROS – UC – TRANSPARENCE – VALUE FOR MONEY –

Le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) a publié son premier rapport de l'**Observatoire des Produits d'Epargne Financière (OPEF)**. Il dresse un **état des lieux complet des produits d'épargne individuelle, distribués aux particuliers**. Il vise à « être un outil de référence, au service de tous les acteurs concernés, et contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques la gestion financière de l'épargne en France ». Le périmètre couvre l'assurance vie, les PER individuels, les comptes-titres ordinaires et les plans d'épargne en actions (PEA), pour un encours total de 2 050 Md€.

Pour Galea et ses activités de conseil en Epargne et en Investissements, le rapport de l'OPEF est riche d'enseignements. L'équipe Galea a souhaité en résumer les principaux points dans une note de synthèse qui comprend 2 objectifs :

- Mise en évidence des principaux **enseignements du volet assurantiel** du rapport OPEF, ce qui constitue une **source d'information et de comparaison intéressante**, sous le prisme « rapport qualité prix » (« **value for money** »), à partager avec les clients assureurs de Galea.
- Présentation des messages clés du rapport sur la gestion de l'**épargne individuelle** en général et élargissement de la réflexion à l'**épargne collective** sur laquelle Galea intervient, au travers de son propre **Observatoire Galea EPS**.

Volet assurantiel des produits d'épargne

Le rapport dresse un état des lieux des produits d'épargne assurantielle (Assurance Vie, PER Individuel Assurance) avec un prisme marqué sur 3 composantes en lien direct avec le principe de « Value for Money » :

- La **performance** sur la période récente (2024 et 5 ans glissants), selon les différentes catégories d'instruments financiers (Actions, Obligations, Diversifiés, Monétaires) et selon les modes de gestion (UC vs. Fonds en Euros...).
- Le **niveau et la structure des frais** (ponctuels, récurrents, autres), en distinguant les frais propres au contrat d'assurance et ceux concernant les supports financiers, ces deux catégories de frais pouvant se cumuler, le cas échéant.
- La **transparence et l'information** sur les produits financiers et d'épargne, leurs caractéristiques, la fiscalité, les risques associés....

Performances

Si on se concentre sur l'épargne assurantielle, c'est-à-dire l'assurance vie et le PER individuel (PERin), on peut noter :

- **Fonds en euros** : le taux moyen servi en 2024 s'établit à 2,6% en amélioration par rapport aux années précédentes, en deçà de 2%, en partie pénalisées par l'environnement de taux bas, voire négatifs, prévalant en 2020, 2021 et début 2022. Le rapport note que seulement 25% des encours ont eu un taux servi supérieur à 3%.

- **Unités de compte (UC)** : les performances annuelles moyennes les plus élevées ont été celles des UC actions et fonds à allocations d'actifs (+ 8,5% et 6,8% respectivement sur l'année 2024 et 4,3% et 1,1% sur 5 ans annualisés). A l'inverse, les UC immobilières ont sous-performé (- 6,7 %) avec une performance annualisée négative sur 5 ans (-2,4%). Enfin, les supports obligataires ont particulièrement souffert en période d'inflation (2022, 2023) et affichent une performance flat (0,2% sur 5 ans)

	Performance 2024	Performance annualisée 5 ans (2020-2024)
UC actions et fonds actions	8,50%	4,30%
UC obligations et fonds obligataires	4,20%	0,20%
UC immobiliers et fonds immobiliers	-6,70%	-2,40%
UC trésorerie et fonds monétaires	3,50%	1,10%
UC fonds diversifiés	6,80%	1,10%
Autres placements*	4,50%	1,80%

*incluent les titres structurés/garantis, les fonds alternatifs, les fonds de capital-investissement et les fonds d'infrastructure.

Figure 1 - Performance des unités de compte (UC), Source : France Assureurs, Rapport OPEF

Frais

Les frais en épargne assurantielle sont de deux natures : les frais intrinsèques aux contrats d'assurance et les frais de gestion financière, au niveau des supports financiers en unités de compte.

Parmi les frais du contrat d'assurance (assurance vie ou PERin), on distingue notamment les frais sur les versements des assurés et les frais de gestion annuels:

	Assurance Vie	PER individuel
Frais sur versements	Fonds € : 0,75% - UC : 0,55%	Fonds € : 1,20% - UC : 1,81 %
Frais de gestion annuels	Fonds € : 0,64% - UC : 0,85%	Fonds € : 0,73% - UC : 0,91%

Figure 2 – Frais liés aux contrats d'assurance vie et du PER individuel en 2023, Source : Rapport OPEF 2025

Les frais appliqués à un PER individuel, selon le rapport OPEF, sont ainsi plus élevés que ceux de l'assurance vie individuelle, en particulier pour les frais sur versements.

Les frais de gestion financière sur les supports en unités de compte (UC)

Les frais des supports en UC, en moyenne de 1,6%, sont variables suivant la classe d'actifs : allant de 0,3% pour le monétaire à 1,2% pour les obligations et 1,8% pour des fonds actions pour les catégories d'actifs classiques. Le maximum est de 2,3% pour les fonds alternatifs et capital investissement, moins liquides et plus complexes. Cette tarification reflète notamment la difficulté d'évaluation de ces actifs et la complexité des stratégies mises en œuvre.

Transparence et information pour les produits d'épargne

Le rapport OPEF vise à fournir des données objectives et transparentes permettant aux épargnants de mieux comprendre la nature des produits d'épargne, les frais associés et les facteurs influençant leur performance. Il met en évidence les risques principaux des produits financiers et de rendement en fonction de l'horizon de l'investissement. De plus, le rapport sert de guide pour l'épargnant afin d'estimer sa tolérance au risque et de déterminer son profil d'investisseur. L'objectif est d'aider chacun à faire des choix éclairés en matière d'épargne.

Le rapport OPFE rappelle que le cadre légal impose des obligations d'information (notamment via la notice d'information pour les contrats d'assurance-vie) et un devoir de conseil de la part des distributeurs. Les informations sur les performances brutes et nettes, les frais des supports (notamment UC), et les rétrocessions sont essentielles pour assurer une bonne compréhension et comparabilité des produits.

Messages clés du rapport sur la gestion de l'épargne individuelle

Le rapport de l'OPEF apporte des éléments pour aider l'épargnant dans sa compréhension de la gestion de l'épargne individuelle. Selon l'équipe Galea, il y a 3 messages clés à retenir et à exploiter :

- La **performance ajustée de l'inflation** à Long terme, selon les typologies d'instruments financiers en comparaison avec l'inflation
- La **disparité des frais** et facteurs explicatifs
- Les points d'attention sur les **actifs non cotés**, mesure phare de la loi Industrie verte de 2023

Performances ajustées de l'inflation

Le rapport OPEF affiche des informations détaillées sur les performances des instruments financiers sur courte (1 an), moyenne (5 ans) et longue période (10 ans) avec le risque associé. Bien que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, ce type de tableau met en avant les avantages des placements à risque (fonds Actions voire diversifiés) comparativement aux placements à faible risque (monétaire) en démontrant **la rémunération additionnelle (« prime de risque ») apportée par la prise de risque, sur longue période notamment**. A cela s'ajoute la comparaison avec l'inflation qui souligne la problématique de **l'érosion monétaire** et le **caractère contreproductif du placement à faible risque sur un horizon de long terme**. Dans le tableau ci joint, la performance ajustée de l'inflation ressort, en effet, négative pour le fonds monétaire et neutre pour les obligations / fonds Euros alors que la situation est nettement positive pour les actions.

	Performances annualisées			Volatilité
	1 an	5 ans	10 ans	5 ans
Actions	20,19%	10,38%	10,10%	18,62%
Obligations	5,81%	0,73%	1,63%	6,80%
Monétaire	4,93%	1,53%	0,78%	2,11%
Fonds en Euros	2,60%	1,90%	1,90%	na
Inflation	1,30%	2,68%	1,75%	na

Figure 3 – performances classes d'actifs et comparaison inflation et fonds Euros, Source : Rapport OPEF 2025

Disparité des niveaux de frais

Le rapport de l'OPEF fait un état des lieux très complet de l'ensemble des frais prélevés au niveau des produits d'épargne individuelle et au niveau de supports financiers sous-jacents.

- Au niveau des dispositifs d'épargne individuelle, le rapport passe en revue les différents types de frais qui s'appliquent sur les flux et / ou sur les encours. Ce constat offre à la fois **transparence, information et base**

de comparaison sur le volet tarifaire des produits d'épargne, à l'image de ce qui a été présenté précédemment sur les frais sur les contrats d'assurance (assurance vie, PERin).

- Au niveau des fonds sous-jacents, l'épargnant dispose des informations sur le niveau des frais ainsi que sur les facteurs explicatifs des disparités de frais entre supports investis sur les mêmes instruments financiers. Selon le rapport, le **mode de gestion active ou passive** (indicielle) a un impact fort sur le niveau des frais comme le montre le tableau suivant :

	Moyenne des frais	
	Gestion active	Gestion passive
Actions Monde	1,85%	0,29%
Obligations Euro Moyen Terme	0,71%	0,18%
Monétaire	0,20%	na

Figure 4 – frais de gestion moyen selon mode de gestion active et passive, Source : Rapport OPEF 2025

Remarque : ce type de constat aide à mieux comprendre le succès des gestion passive au cours des dernières années.

Points d'attention sur les actifs non cotés

Pour rappel, les **actifs non cotés** sont une catégorie d'instruments financiers qui, comme leur nom l'indique, ne sont pas négociés / cotés sur des marchés financiers. Disponibles sous forme de prises de participation (capital investissement) ou de titres de créance (dette privée), ils sont amenés à prendre une place plus importante au sein du paysage de l'épargne en France, grâce notamment à la **Loi Industrie Verte**. Le volet du rapport OPEF consacré aux actifs non cotés est pertinent pour apporter de la visibilité sur cette (nouvelle) catégorie d'investissements. A la lecture des résultats, on note une forte hétérogénéité entre différentes catégories de fonds « non cotés » avec, dans certains cas, des performances négatives sur la période d'observation. Cette typologie d'actifs nécessite donc une certaine forme de prudence et de sélectivité par rapport aux véhicules de placement qui peuvent afficher des résultats décevants.

Conclusions et élargissement de la réflexion au périmètre de l'épargne collective

Parmi les **enseignements à tirer du rapport OPEF**, l'objectif de renforcer la compréhension vis-à-vis de l'épargne est atteint grâce à un fort niveau de **transparence et de pédagogie sur les dispositifs** y compris en termes de rapport qualité / prix (performance & frais). Comme évoqué en introduction, il s'agit d'un outil de référence qui permet aux acteurs concernés, de **s'informer et se comparer aux bonnes pratiques de marché en matière de gestion de l'épargne individuelle**.

Un dernier constat fait état d'un focus de l'OPEF sur l'épargne individuelle ce qui peut susciter des attentes analogues sur sujets d'épargne entreprise. Pour cela, Galea dispose de son propre Observatoire (**Observatoire GALEA EPS¹**) qui est un outil de veille sur les pratiques / tendances de marché en matière d'**Epargne d'entreprise**. Comme pour l'OPEF, il apporte informations et éléments de comparaison pour suivre les dynamiques du marché de l'Epargne mais à l'échelle des dispositifs collectifs. Cet observatoire donne ainsi d'accès aux performances des différentes classes

¹ <https://www.epspartenaires.com/observatoire/derniers-resultats>

d'actifs (cotés et non cotés), classés en univers de comparaison (ou peer group) et ce, sur courte comme sur longue période (les données les plus anciennes remontent à 2008).

A titre d'exemple, le tableau suivant permet de **mettre en perspective les conclusions du rapport OPEF en épargne individuelle avec la vision des fonds disponibles en épargne collective**. Les messages identifiés précédemment (performances ajustées de l'inflation) restent valables. Sur la partie tarifaire, on peut s'attendre à des différences entre épargne individuelle et collective, à conditions que la volumétrie, en moyenne plus élevée pour l'épargne entreprise, soit reflétée dans le niveau des frais.

L'Observatoire apporte par ailleurs une vision sur les **thématiques celles en lien avec la durabilité** (« environnement »...).

Univers	2024	sur 5 ans	sur 10 ans	depuis 01/01/08
Monétaire	3,8%	1,2%	0,5%	0,7%
Obligataire Euro	3,9%	-0,3%	0,7%	2,6%
Obligataire Flex. Et/ou Internationales	3,2%	0,3%	1,1%	na
Mixte 50-50	7,0%	2,6%	3,5%	3,3%
Mixte Flexible Equilibre	8,9%	4,1%	3,8%	3,9%
Multi Actifs Flexible	8,1%	2,9%	3,5%	na
Actions Europe	6,3%	5,9%	6,5%	5,2%
Actions Monde	19,9%	9,7%	9,2%	7,6%
Fonds à horizon	9,6%	3,8%	na	na
Fonds PME	-3,8%	1,2%	5,8%	na
Actions Thémat. environnement - climat	5,3%	6,9%	na	na
Actions Thémat. social - RH	12,1%	5,9%	na	na
Inflation	1,3%	2,8%	1,9%	1,6%
Livret A	3,0%	1,2%	1,0%	1,5%

Figure 5 – performances univers de l'Observatoire Galea EPS, Source : Observatoire Galea EPS

En 2025, des évolutions sont prévues avec la notamment la création de **2 univers de fonds d'actifs non cotés**, compatibles avec les exigences de la Loi Industrie Verte. Il a par ailleurs été décidé de rajouter une catégorie fonds en Euro éligibles au PER d'entreprise ainsi que d'autres consacrées aux innovations et aux grilles de désensibilisation. Ces nouveaux ajouts renforcent la vision des « bonnes » pratiques sur le marché pour les consultants et indirectement pour nos clients.

Des réunions semestrielles (tables rondes...) sont un lieu d'échange avec les différents d'intervenants du marché y compris **entreprises**. La table ronde du dernier Observatoire a porté sur les **nouvelles obligations issues de la loi Industrie Verte** qui imposent aux assureurs et aux sociétés de gestion d'intégrer d'actifs non cotés dans la gestion pilotée. Cela pose un **double enjeu pour l'épargnant** : s'assurer que les produits proposés respectent les exigences réglementaires, **sans pour autant compromettre la performance de son épargne**.

Remarque : Le prochain Observatoire portera sur une thématique au cœur des débats économiques actuels : les fonds de souveraineté et les mécanismes de financement de la souveraineté économique. Dans un contexte marqué par la recherche d'autonomie stratégique, notamment dans les secteurs critiques, ce sujet soulève des enjeux majeurs pour l'investissement de long terme et de la durabilité.

Galea en bref

Galea **accompagne** ses clients (entreprises, assureurs, sociétés de gestion, distributeurs) dans la conception, l'implémentation et le contrôle des dispositifs d'Epargne individuels (PER individuels, assurance Vie) et collectifs (PEE, PER d'entreprise...), avec le même prisme performance - frais - transparence, dans l'intérêt des bénéficiaires, salariés, dirigeants ou partenaires sociaux.

Galea intervient notamment sur les sujets suivants :

- La **formation sur les mécanismes de fonctionnement des dispositifs d'Epargne** y compris sur la gestion financière et la durabilité appliqués aux investissements
- Le **contrôle et le pilotage des dispositifs d'Epargne** avec des services dédiés au suivi des performances, risque et frais de gestion et dans le respect des principes du «value For money »
- La **gestion de projets** en lien avec la réglementation (mise en conformité Loi Industrie verte...) et autres sujets spécifiques dans le contexte propre à chacun de nos clients.